

REMISE À NIVEAU AUDIT ENERGETIQUE

SUITE 1^{er} CONTRÔLE (écart de niveau 2) - avec cas test

FCD_5088-AUDIT

SF-F1292-3ème éd-avr2026

Objectifs

Corriger les écarts constatés lors du premier contrôle, renforcer les compétences techniques et méthodologiques du diagnostiqueur et garantir la conformité des audits énergétiques réalisés aux exigences réglementaires et aux attentes des organismes certificateurs.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Analyse des écarts issus du premier contrôle
- Rappels réglementaires et normatifs
- Renforcement méthodologique de l'audit énergétique
- Études de cas pratiques
- Validation des acquis par cas test

Méthodes pédagogiques

MOYENS : Plateforme e-learning accessible 24/7, supports pédagogiques numériques, cas pratiques interactifs, assistance pédagogique, échange avec un expert du domaine pour un accompagnement individualisé (messagerie privée) Plateforme digitale accessible via smartphone, tablette ou navigateur internet.

MÉTHODES :

Apports théoriques ciblés, études de cas concrets, auto-évaluation progressive, mise en situation professionnelle (cas test)

MODALITÉS :

- e-learning
- Évaluation de satisfaction en fin de formation

LES TAUX :

Taux de satisfaction : disponible en janvier 2027

Taux de recommandation : disponible en janvier 2027

Moyens pédagogiques

DATE :

formation asynchrone - droits ouverts pour 6 mois

LIEUX :

formation à distance

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION : Si prise en charge directe : achat sur notre portail digital formation. Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter et ouverture des droits une fois l'accord de prise en charge obtenu. Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Public Visé

Diagnostiqueurs immobiliers certifiés en audit énergétique dont le premier contrôle a révélé des écarts (notamment de niveau 2), nécessitant des actions correctives.

Pré Requis

Non applicable

Parcours pédagogique

- Analyse des écarts issus du premier contrôle
- Rappels réglementaires et normatifs
- Renforcement méthodologique de l'audit énergétique
- Études de cas pratiques
- Validation des acquis par cas test

Cette formation s'inscrit dans une démarche de correction des écarts constatés lors d'un premier contrôle, conformément à l'arrêté du 14 juin 2024, et contribue au maintien de la conformité des pratiques professionnelles du diagnostiqueur, en réponse aux exigences des organismes certificateurs.

Contenu de la formation

- Cadre réglementaire
- Analyse des écarts
- Méthodologie de l'audit énergétique
- Amélioration des pratiques
- Cas test (validation)

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation finale par cas test intégré

Vérification de la capacité à produire un audit conforme aux exigences réglementaires

Délivrance d'une attestation de formation

Qualification Intervenant-e-s

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Modalités d'accessibilité handicap

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Tarifs (net de taxes)

Par personne : 280.00 €

Contactez-nous !

SONELO Formation
Tél. : 01.39.75.36.96
Mail : contact@sonelo.fr

Assistance technique et pédagogique
Tél. : 01.39.75.36.96
(assistante de formation)